

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le sept mars deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 28/02/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Marie-Hélène BAGNAUD (en remplacement de Bernard DUMONT), Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT (en remplacement de Bernard POUSSIN), Jean-Pierre ESTRADÉ, Jean-Pierre MORLON, Pierre LANGLADE, Paul DUCHEZ, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Henri PALA, Gérard BEAUBIER, Sylvie ALAMARGOT (en remplacement d'Alain FAUCHER), Roger DESROCHES (en remplacement de Dominique GILLES), Chantal MOUNIER (en remplacement de Rémi JANDAUD), Jean-Louis BREGAINT, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET (en remplacement de Dominique DUNAUD), Claude REYGNAUD (en remplacement d'Yves CHABRIER), Camille DUDOGNON, Sylvette CHADELAUD, Michelle MONDIT, Hubert LEHMANN, Daniel CADET, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement de Patrick DESCHARLES), Catherine GAUTHIER, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Catherine CELESTIN, Philippe STEYAERT, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSEE : Béatrice DUFOUR

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2013-025 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral du 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2008-085 du 05 juin 2008 portant délégations du Conseil à Monsieur le Président

Vu la délibération 2008-050 du 09 avril 2008 portant délégations du Conseil au Bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil Communautaire leur a confiées :

Date	N° décision	Fournisseur	Objet	Montant en € TTC
12/02/2013	2013-036	TERRITORIAL EDITIONS	Réabonnement à un magazine	145,00
12/02/2013	2013-037	INFORMATIC SERVICES	Acquisition de matériel informatique	290,01
12/02/2013	2013-038	TERRITORIAL EDITIONS	Réabonnement à un magazine	155,00
12/02/2013	2013-039	PAPETERIE MARIE AMANDINE	Acquisition de matériel bureautique	199,20
12/02/2013	2013-040	PAPETERIE MARIE AMANDINE	Acquisition de fournitures administratives	68,80
12/02/2013	2013-041	ABEILLE VIDANGE	Entretien des canalisations	430,56
12/02/2013	2013-042	COMPETENCE	Acquisition de matériel bureautique	198,60
12/02/2013	2013-043	VETEMENT TRAVAIL DIFFUSION	Acquisition de vêtements de travail	972,35
12/02/2013	2013-044	SEMAT	Réparation d'une benne	1 013,19
25/02/2013	2013-045	AQUA REAL	Acquisition de fournitures d'entretien	67,57
25/02/2013	2013-046	INTERACT	Acquisition de fournitures d'entretien	12,55
25/02/2013	2013-047	SODILIM CARREFOUR MARKET	Acquisition de fournitures alimentaires	57,20
25/02/2013	2013-048	CHENEL ET FILS	Acquisition de fournitures alimentaires	114,81
25/02/2013	2013-049	DAVIGEL	Acquisition de fournitures alimentaires	40,79
25/02/2013	2013-050	DAVIGEL	Acquisition de fournitures alimentaires	34,18
25/02/2013	2013-051	DVI THEISS STEPHANIE	Acquisition de produits d'hygiène	547,43
25/02/2013	2013-052	France SECURITE	Acquisition de vêtements de travail	183,87
25/02/2013	2013-053	IDSL	Acquisition de dépliants cartes horaires	797,15
25/02/2013	2013-054	JARDIVERT	Acquisition de fournitures d'entretien	15,40
25/02/2013	2013-055	MARINER 3S FRANCE	Acquisition de fournitures d'entretien	665,74
25/02/2013	2013-056	MAZAL	Acquisition de produits de traitement	513,08
25/02/2013	2013-057	PRODIC DIFFUSION SARL	Acquisition de produits de traitement	719,87
25/02/2013	2013-058	SIDEP	Acquisition de produits d'hygiène	13,40
25/02/2013	2013-059	SIDEP	Acquisition de produits d'hygiène	62,37
25/02/2013	2013-060	DEF COMPAGNIE TOUT EN COULEUR	Acquisition de vêtements de travail	590,00

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par

37 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Prend acte des décisions du Bureau et de Monsieur le Président.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

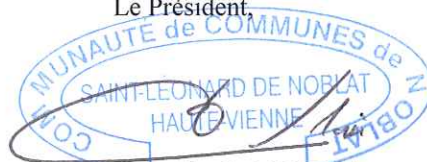
Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS